

## Déclaration sur la meilleure exécution et le traitement des ordres

Wealthsimple Investments Inc. (« WSII ») est un courtier en placement inscrit et membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »). En vertu des règles de l'OCRCVM, WSII a l'obligation d'adopter des politiques et de procédures pour assurer la « meilleure exécution » ~~des de vos ordres de ses clients.~~ La société est également tenue de ~~vous renseigner ses clients~~ sur ces politiques et procédures.

La présente déclaration s'applique à nos pratiques de traitement des ordres pour les actions et fonds négociés en bourse (« FNB ») au Canada et aux États-Unis ainsi que les contrats d'options cotés en bourse aux États-Unis.

Le terme « meilleure exécution » renvoie aux « conditions d'exécution les plus avantageuses pouvant être raisonnablement obtenues dans les circonstances ». WSII prendra toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de la meilleure exécution ~~des de vos ordres des clients~~, en tenant compte du type ~~de titre d'action, de FNB ou de contrat d'options~~ à négocier et de la nature de l'ordre, conformément aux exigences réglementaires et règles ~~des bourses, systèmes de négociation parallèle et centres~~ de marché applicables: ~~(collectivement, les « marchés »).~~

Certains courtiers en placement sont des organisations participantes, des membres ou des adhérents de ~~bourses et systèmes de négociation parallèles~~ ~~marchés~~ admissibles au Canada ou aux États-Unis (« courtiers exécutants »). WSII n'est pas un courtier exécutant. Elle achemine ~~les vos ordres des clients~~ à des courtiers exécutants ~~non affiliés~~ qu'elle a évalués ~~et~~, avec lesquels elle a conclu des accords. ~~Ces courtiers et qui exécutent ensuite les ordres sur une bourse ou un système de négociation parallèle pour les~~ son compte de WSII. ←

## Facteurs pris en compte pour obtenir la meilleure exécution

Pour tenter d'obtenir la meilleure qualité d'exécution possible, WSII tient compte de plusieurs facteurs, dont les suivants :

- le prix ~~du titre~~;
- la vitesse d'exécution;
- la certitude de l'exécution;
- le coût global de l'opération;
- les conditions du marché, notamment la trajectoire du marché ~~pour un titre donné~~, la profondeur du marché affiché, le dernier cours vendeur, les prix et les volumes des opérations précédentes, la taille de l'écart et la liquidité ~~d'un titre de l'action, du FNB ou du contrat d'options~~ donné.

WSII tient compte à la fois des facteurs ci-dessus et des directives qu'elle peut recevoir ~~des clients de votre part~~, par exemple dans le cadre d'un ordre à cours limité ou valable jusqu'à révocation.

## Traitement et acheminement des ordres

WSII a recours aux systèmes de gestion des ordres de ses fournisseurs et achemine les ordres à ses courtiers exécutants aux fins d'exécution. Pour gérer ~~les vos ordres de clients~~ acheminés à des ~~bourses ou à marchés ou autres lieux de négociation, les courtiers exécutants peuvent utiliser~~ des systèmes de négociation parallèle (collectivement, les « marchés »), WSII utilise ~~les systèmes de routage d'ordres intelligents (« SROI »)~~. ~~Les courtiers exécutants américains de WSII peuvent acheminer les ordres~~

portant sur des actions ou des contrats d'options cotés uniquement aux États-Unis vers un marché, un lieu de ~~ses courtiers exécutants~~ négociation ou un fournisseur de liquidités.

WSII ou les courtiers exécutants peuvent devoir payer des frais aux marchés, ou recevoir des remises de certains marchés lorsqu'ils y acheminent des ordres vers des marchés canadiens. Les barèmes de frais de chacun des marchés peuvent être consultés dans leurs sites Web respectifs.

WSII ou les courtiers exécutants peuvent recevoir une rémunération sous forme d'espèces, de rabais ou de crédits sur les frais pour avoir acheminé vos ordres portant sur des actions américaines à des courtiers exécutants américains. Cependant, compte tenu de ses obligations de meilleure exécution, WSII doit tenir compte en priorité des facteurs ci-dessus, sans égard à la rémunération qu'elle pourrait recevoir.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur l'exécution de votre opération, reportez-vous à la confirmation de WSII, qui indiquera le nombre de titres achetés ou vendus ainsi que ~~leur~~ le prix d'exécution et la commission facturée par WSII. Elle précisera également si vous avez obtenu un prix moyen et WSII a agi à titre de contrepartiste ou d'intermédiaire dans le cadre de l'exécution de tout ou partie de l'ordre. D'autres renseignements sont fournis sur demande.

### Heures de négociation

WSII accepte les ordres ~~aux fins~~ d'exécution pendant les heures d'ouverture des marchés les jours ouvrables ordinaires. Pour les actions, les FNB et la plupart des contrats d'options, il s'agit de la période entre 9 h 30 et 16 h, heure de l'Est (« HE »). Certains contrats d'options peuvent être négociés plus tard dans la journée, auquel cas nous pouvons accepter des ordres après 16 h, HE, pendant les jours ouvrables ordinaires. Les ordres reçus avant l'ouverture du marché (9 h 30, HE) ou après la fermeture du marché (habituellement 16 h, HE) sont mis dans la file d'attente et acheminés afin d'être exécutés au cours de la séance de négociation suivante. WSII suit le calendrier des jours fériés des marchés primaires canadiens pour les ordres portant sur des titres actions et FNB cotés au Canada et celui des marchés primaires américains pour les ordres portant sur des titres actions, FNB et contrats d'options cotés aux États-Unis.

### Marché primaire

Dans le cas d'une action ou d'un titre FNB coté au Canada, le marché primaire est la bourse à laquelle il le titre est inscrit. En général, les ordres reçus pendant la séance de négociation ordinaire (de 9 h 30 à 16 h, HE) sont acheminés immédiatement aux courtiers exécutants de WSII aux fins d'exécution, puis gérés à l'aide du SROI du courtier exécutant concerné. Les ordres passés à l'extérieur de la séance de négociation ordinaire sont traités comme suit :

- les ordres reçus avant l'ouverture du marché primaire sont ajoutés à une file d'attente et seront traités à l'ouverture du marché primaire le même jour de bourse;
- les ordres reçus après la fermeture du marché primaire sont ajoutés à une file d'attente et seront traités à l'ouverture du marché primaire le jour ouvrable suivant.

Toute portion d'un ordre qui se révèle impossible à exécuter sur-le-champ sera saisie dans le marché primaire ou parallèle et demeurera dans le registre des ordres du marché primaire ou parallèle jusqu'à ce que l'ordre soit exécuté, expiré, modifié ou annulé. ↵

### Ordres jours

#### Ordres jours

Un ordre jour est un ordre qui expire s'il n'est pas exécuté le même jour que sa ~~passation~~ jour de négociation prévu, c'est-à-dire le jour où l'ordre est passé, si le marché en question est ouvert, ou tout

jour précédant le lendemain de l'ouverture du marché. Les ordres jours passés avant la fermeture du marché (16 h, HE) expirent à 16 h, HE, s'ils ne sont pas entièrement exécutés. Les ordres jours passés après la fermeture du marché sont ajoutés à la file d'attente afin d'être saisis le jour de bourse suivant. Les ordres jours passés pendant la fin de semaine ou un jour férié, alors que les marchés sont fermés, sont ajoutés à une file d'attente afin d'être saisis le jour de bourse suivant; s'ils ne sont pas exécutés, ils expirent à la fin de ce jour de bourse.

### **Ordres valables jusqu'à révocation et ordres valables jusqu'à une date donnée**

Les ordres valables jusqu'à révocation (« VAR ») demeurent valides, entre 9 h 30 et 17 h chaque jour de bourse, jusqu'à ce qu'ils soient ~~exécutés ou annulés par le client~~ partiellement ou complètement exécutés, jusqu'à ce que vous les annuliez ou jusqu'à une date d'expiration précise. Lorsqu'ils ne sont pas exécutables sur-le-champ, ces ordres sont saisis et restent ouverts dans les systèmes de négociation de WSII jusqu'à ce qu'ils soient partiellement ou complètement exécutés, ~~annulés par le client ou~~ jusqu'à ce que vous les annuliez ou jusqu'à ce qu'ils arrivent à expiration, selon la première éventualité. Dépendamment des ~~conventions~~ règles des marchés ou des pratiques de traitement des ordres courtiers exécutants, les ordres VAR ne sont pas offerts dans tous les marchés ni pour tous les types d'ordres.

Les ordres valables jusqu'à une date donnée (« VDD ») demeurent valides, entre 9 h 30 et 17 h chaque jour de bourse, jusqu'à ce qu'ils soient exécutés ou annulés ou jusqu'à une date d'expiration que vous avez choisie ~~par le client de WSII~~. Les ordres VDD ne peuvent pas rester valables pendant plus de 90 jours.

### **Ordres au marché**

Un ordre au marché est un ordre visant l'achat ou la vente d'un titre au cours en vigueur sur le marché; il favorise une exécution complète de l'ordre. Soucieuse de réduire au minimum les retombées sur le marché, WSII peut appliquer une limite aux ordres d'achat au marché. Vous ne pouvez pas passer d'ordres au marché relativement à des contrats d'options.

### **Ordres à cours limité**

Un ordre à cours limité est un ordre prévoyant la vente d'une action ou d'un titre ~~contrat d'options~~ à un cours minimum, ou l'achat d'une action ou d'un titre ~~contrat d'options~~ à un cours maximum.

### **Directives**

Le cas échéant, WSII exécute l'ordre d'un client ~~notre ordre~~ conformément aux directives que ~~ce dernier~~ vous avez laissées. Ces directives peuvent servir à fixer le cours limite ou la durée de l'ordre ou à imposer des conditions quant au moment de l'exécution. Certaines directives peuvent avoir des conséquences sur la qualité de l'exécution: ~~ou entraîner le refus d'un ordre par WSII.~~

### **Courtiers exécutants**

Les ordres acheminés à des courtiers exécutants de WSII sont soumis aux pratiques de ces derniers en matière de traitement et d'acheminement des ordres. Au Canada, les courtiers exécutants de WSII sont tous des courtiers en placement inscrits et membres de l'OCRCVM. Comme WSII, ils ont l'obligation d'adopter des politiques et des procédures pour assurer la meilleure exécution. Aux États-Unis, les courtiers exécutants de WSII sont tous des courtiers inscrits et membres de la Financial Industry Regulatory Authority. Ces courtiers américains peuvent évaluer la qualité d'exécution de manière différente en raison des règles et de la réglementation locales, mais sont soumis à des obligations de meilleure exécution semblables.

WSII évalue périodiquement la qualité d'exécution fournie par tous ses courtiers exécutants. En outre et au moins une fois par année, WSII procède à des examens auprès des courtiers exécutants et obtient un

certificat de ceux-ci attestant qu'ils ont ~~révisé~~**testé** les politiques et procédures de meilleure exécution et qu'ils s'y conforment, en vertu de la règle 3100 de l'OCRCVM.

D'autres renseignements sur nos courtiers exécutants, ainsi que leurs politiques et procédures de meilleure exécution sont offerts sur demande.

### **Marchés organisés réglementés étrangers**

~~Certains titres~~**Certaines actions et certains FNB** sont « intercotés », en ce sens qu'ils sont cotés à la fois sur une bourse canadienne et sur une bourse étrangère (généralement américaine). Face à un ordre de ~~client~~ **votre part** portant sur ~~une action ou un titre~~ **FNB** intercoté, ~~les courtiers exécutants de WSII~~ **peuvent** décider de négocier une partie ou l'ensemble de l'opération à l'extérieur du Canada. Lorsque c'est le cas, les courtiers exécutants de WSII doivent évaluer l'accès aux liquidités sur le marché canadien et le marché étranger et tenir compte des cours sur le marché étranger ou du taux de change, en plus de déterminer si d'éventuels problèmes de compensation ou de règlement pourraient survenir. Le cas échéant, l'opération résultante sera exécutée par le courtier exécutant sur un marché organisé réglementé étranger. Ainsi, les opérations effectuées à l'extérieur du Canada ont lieu sur un marché qui offre essentiellement les mêmes normes de surveillance réglementaire et de diffusion des données publiques que celles en vigueur au Canada.

### **Problèmes techniques**

Si ~~un client~~ **vous avez** des difficultés à accéder à ~~son~~ **votre** compte ou à passer un ou des ordres, le bureau de négociation de WSII est en mesure de recevoir ~~des vos~~ **ordres** manuels pendant la séance de négociation ordinaire, de 9 h 30 à 16 h, HE. Le personnel reste également en poste pour toute question avant et après ces heures. Pour joindre le bureau de négociation, composez le ~~1 866 644 6881 ou le 416 595 7200~~ **1 866 644-6881 ou le 416 595-7200**. Le bureau de négociation accepte les ordres jours au marché, mais pas les ordres assortis de directives particulières. **Avant d'appeler le bureau de négociation, veuillez avoir à portée de main les renseignements relatifs au compte et à l'ordre.**

### **Exercice automatique des options**

Si vous détenez une position acheteur sur contrats d'option, elle sera automatiquement exercée à l'échéance si elle est en jeu à ce moment-là et que votre compte contient suffisamment d'espèces ou d'actifs réglés à cette fin. Si les espèces ou les actifs réglés permettent d'exercer une partie, mais pas l'ensemble des contrats d'options en jeu que vous détenez dans votre compte, WSII exercera les positions sur contrats d'options selon leur ordre d'ouverture, en commençant par la plus ancienne. Si votre compte ne contient pas suffisamment d'espèces ou d'actifs réglés, le contrat d'options en jeu arrivera à échéance sans avoir été exercé.

### **Conflits d'intérêts liés à la meilleure exécution**

WSII estime qu'un conflit d'intérêts a lieu lorsque les intérêts de différentes parties, par exemple ~~l'intérêt~~ **d'un client **votre intérêt** et celui de WSII, sont incompatibles ou divergents. WSII prend des mesures raisonnables pour repérer tous les conflits d'intérêts réels ou potentiels importants, ainsi que ceux auxquels on peut raisonnablement s'attendre dans le cadre de notre obligation d'obtenir la meilleure exécution. **Pour en savoir plus, consultez notre Déclaration sur les conflits d'intérêts.****

### **Utilisation des données sur le marché**

WSII fournit un accès instantané aux cours en temps réel à partir des applications mobiles et Internet Wealthsimple, mais ne fournit pas de données sur le marché à la demande. Pour une action ou un contrat d'options donné, le prix peut changer entre le moment où il est affiché sur l'application et celui où

vous passez un ordre, et le prix fourni par WSII pourrait ne pas refléter la cote consolidée de l'action ou du contrat d'options. La négociation sur la base de données incomplètes ou reçues en retard peut réduire votre capacité à voir les ordres offerts sur chaque marché. Lorsqu'ils exécutent vos ordres, les courtiers exécutants de WSII tiennent compte des prix en temps réel sur tous les marchés, sans égard aux prix affichés dans l'application Wealthsimple.